



**Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de Montréal-Est  
du 7 juin 2011 à 19 h tenue en la salle du conseil de l'Hôtel de Ville  
située au 11370, rue Notre-Dame Est**

---

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

---

Sont présents :

Monsieur Robert Coutu, maire  
Monsieur Alain Dion, conseiller – district 1  
Madame Monique Major, conseillère – district 2  
Madame Sylvie Dauphinais, conseillère – district 3  
Monsieur Mario Bordeleau, conseiller – district 4  
Monsieur Michel Bélisle, conseiller – district 5  
Madame Anne St-Laurent, conseillère – district 6

FORMANT QUORUM ET SIÉGEANT SOUS LA PRÉSIDENCE DE MONSIEUR ROBERT COUTU, MAIRE

Sont également présents :

Monsieur Louis Lemay, directeur général  
Monsieur Roch Sergerie, avocat et greffier

Monsieur Robert Coutu, maire, ouvre la séance à 19 h 30.

---

*À moins d'indication contraire, le maire se prévaut de son droit de ne pas voter : la mention « adoptée à l'unanimité » signifie alors qu'il s'agit des votes à l'unanimité des voix exprimées par les conseillers.*

---

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR** 1

---

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 7 JUIN 2011

CM-201106171 1.1

Il est proposé par madame la conseillère Anne St-Laurent,  
Appuyé par monsieur le conseiller Mario Bordeleau

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 7 juin 2011 tel que ci-après reproduit :

1. Adoption de l'ordre du jour
- 5. Rapport de services**
- 5.1 Approbation de la convention intervenue avec le Club de hockey junior AAA de Joliette
- 6. Règlements**
- 6.1 Avis de motion – Règlement modifiant le règlement 14-2011 – *Règlement sur le Comité consultatif d'urbanisme* – afin d'augmenter le nombre de membres représentant les résidents au sein du Comité consultatif d'urbanisme

*Période de questions relatives à l'ordre du jour*

Levée de la séance

---

Madame la conseillère Anne St-Laurent propose de modifier la proposition principale afin d'ajouter le point 13.1 à l'ordre du jour proposé de la séance extraordinaire du Conseil du 7 juin 2011 tel que décrit ci-dessous :

13.1 Inscription de la Ville de Montréal-Est à clicSÉQR

Après avoir pris la proposition d'amendement en délibéré, le président d'assemblée la juge recevable.

Cette proposition est appuyé par monsieur le conseiller Michel Bélisle

L'amendement est agréé à l'unanimité.

---

Le Conseil reprend l'étude de la proposition principale, telle que modifiée.

Du consentement unanime des membres présents, le président de l'assemblée déclare la proposition principale, telle qu'amendée, adoptée à l'unanimité et il est résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du Conseil du 7 juin 2011 ci-dessus tel que modifié par l'ajout du point 13.1 :

13.1 Inscription de la Ville de Montréal-Est à clicSÉCUR.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

**RAPPORT DE SERVICES** 5

---

APPROBATION DE LA CONVENTION INTERVENUE AVEC LE CLUB DE HOCKEY JUNIOR AAA DE JOLIETTE

**CM-201106172** 5.1

Considérant la présentation du Club de hockey junior AAA de Joliette à la Commission des sports, des loisirs et de la vie communautaire le 15 mars 2011;

Considérant la résolution CM-201104140 mandatant monsieur Louis Lemay, directeur général, et monsieur Robert Coutu, maire, afin de négocier une entente avec ledit club aux conditions énoncées dans la même résolution;

Considérant que les résultats de la négociation sont conformes aux critères et conditions énoncés dans la résolution CM-201104140.

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Bélisle,  
Appuyé par madame la conseillère Anne St-Laurent

Et résolu

D'approuver l'entente avec le Club de hockey junior AAA de Joliette et d'autoriser monsieur Louis Lemay, directeur général, et monsieur Robert Coutu, maire, à signer tout document utile au suivi de la présente résolution.

Sur cette proposition, le maire appelle le vote :

ONT VOTÉ EN FAVEUR DE LA PROPOSITION :      A VOTÉ CONTRE LA PROPOSITION :

M. le conseiller Alain Dion,  
Mme la conseillère Anne St-Laurent,  
M. le conseiller Mario Bordeleau,  
Mme la conseillère Monique Major,  
M. le conseiller Michel Bélisle,  
Monsieur le maire Robert Coutu.

Mme la conseillère Sylvie Dauphinais.

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

---

**RÈGLEMENT** 6

---

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT 14-2011 – RÈGLEMENT SUR LE COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME – AFIN D'AUGMENTER LE NOMBRE DE MEMBRES REPRÉSENTANT LES RÉSIDENTS AU SEIN DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

**CM-201106173** 5.1

Madame la conseillère Monique Major donne un avis de motion à l'effet que sera présenté, à une prochaine séance, un règlement modifiant le règlement 14-2011 – *Règlement sur le Comité consultatif d'urbanisme* – afin d'augmenter le nombre de membres représentant les résidents au sein du Comité consultatif d'urbanisme.

---

**AFFAIRE NOUVELLE** 13

---

INSCRIPTION DE LA VILLE DE MONTRÉAL-EST À CLICSÉCUR

**CM-201106174** 13.1

Considérant que la Ville de Montréal-Est doit s'inscrire à clicSÉCUR auprès du Ministère du Revenu;

Considérant que le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire nous a informés du remplacement du bureau municipal pour le portail gouvernemental des affaires municipales et régionales (PGAMR);

Considérant que le bureau municipal permet aux municipalités d'atteindre les services en ligne des ministères et organismes gouvernementaux; (états financiers, indicateurs de gestion, gestion des programmes de subvention, règlement d'emprunt, etc.)

Considérant que le bureau municipal fermera ses portes le 10 juin 2011 et sera remplacé le 14 juin 2011 par le PGAMR;

Considérant que clicSÉCUR est un service d'authentification du gouvernement du Québec;

Considérant que la trésorière doit être autorisée à signer, pour la Ville de Montréal-Est, les documents requis pour l'inscription;

Considérant que le ministre du Revenu doit être autorisé à communiquer au représentant les renseignements nécessaires à l'inscription.

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Bordeleau,  
Appuyé par madame la conseillère Anne St-Laurent

Et résolu

D'autoriser madame Carole Michelin, trésorière, à signer au nom de la Ville, les documents requis pour l'inscription de la Ville de Montréal-Est à clicSÉCUR et tous autres documents utiles au suivi de la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

PÉRIODE DE QUESTIONS RELATIVES À L'ORDRE DU JOUR

---

LEVÉE DE LA SÉANCE

---

LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 7 JUI 2011

CM-201106174

Il est proposé par madame la conseillère Sylvie Dauphinais,  
Appuyé par madame la conseillère Anne St-Laurent

Et résolu

De lever la séance.

Monsieur le maire déclare la séance levée à 19 h 45.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

---

ROBERT COUTU  
Maire

---

ROCH SERGERIE, avocat  
Greffier